



FICHE DE CANDIDATURE

Postes en élections à l'Assemblée générale spéciale du 27 février 2025

Veillez faire parvenir ce formulaire de mise en candidature dûment rempli à Barah Héon-Morissette, Secrétaire-Trésorière, à barah.heon-morissette@scccum.ca avant le lundi 24 février 2025, à 11h30.

Attention, pour poser votre candidature à plus d'un poste, **déposez une fiche de candidature pour chacun** et, le cas échéant, une attestation d'acceptation de mise en candidature. Les personnes élues par l'assemblée générale sont assujetties à l'article 31, alinéa 3.1, relatif au cumul des postes. Les personnes élues au Comité de vérification des finances ne peuvent occuper aucun autre poste électif. (art. 33 des Statuts et règlements du SCCCUM).

Par la présente, je souhaite poser ma candidature au poste suivant (cocher) :

Présidence
(poursuite du mandat jusqu'à l'AG statutaire du printemps 2025)

Vice-présidence à la convention collective
(poursuite du mandat jusqu'à l'AG statutaire du printemps 2026)

Nom : Mathieu Andrieux

Unité d'embauche (faculté, département) : École de kinésiologie et des sciences
de l'activité physique

Signature

2025-02-01

Date

(Le formulaire se poursuit à la page suivante.)



Présentation

Pour éclairer l'assemblée générale, veuillez vous présenter et présenter votre candidature ci-dessous. Nous vous demandons de vous en tenir à 2 500 caractères, espaces compris.

Chères et chers membres,

Chargé de cours en kinésiologie depuis 2016, représentant dans mon unité depuis 2019 et représentant au sein du Conseil de la faculté de médecine depuis 2022. Je pense qu'un moment charnière dans ma vie syndicale s'est déroulé durant l'automne 2020. En effet, j'ai vécu une problématique d'attribution de cours avec ma direction ce qui m'a incité à parcourir plus en détails notre convention collective et contacter l'équipe de la convention collective. J'ai été pour l'anecdote le premier cas à traiter de Saleha et nous l'avons gagné. Cette situation m'a donné le goût de m'impliquer davantage et j'ai ainsi eu l'honneur d'être élu membre du comité de négociation de la convention collective. À peine la négociation terminée, j'ai aidé l'équipe du Conseil exécutif dans diverses tâches et plus particulièrement dans la transmission des communications aux membres.

En octobre dernier, vous m'avez élu à la Vice-présidence aux relations intersyndicales. J'ai pu développer des liens avec les autres syndicats de notre Université mais également échanger avec les Présidences et Vice-présidences des autres syndicats de chargés de cours du réseau universitaire québécois sur des enjeux communs. Début décembre 2024, j'ai accepté de prendre l'intérim à la Vice-présidence à la convention collective. J'ai reçu un formidable accueil de la part de l'équipe composée de Catherine, Rougui et Lanoir ainsi que d'Amélie notre ancienne coordonnatrice. Je suis admiratif de leurs compétences et engagement envers les membres et le départ d'Amélie après 4 ans de bons et loyaux services n'a pas arrêté cette belle dynamique. Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir Gabrielle notre nouvelle coordonnatrice le 21 janvier et son intégration se passe à merveille. J'ai travaillé très fort depuis plusieurs semaines pour me mettre à jour sur les différents dossiers en cours et ainsi mis à profit ma connaissance des textes de notre convention collective. Par ailleurs, les liens de confiance et de respect mutuel développés avec mes homologues patronaux durant la négociation ont grandement facilité les échanges que j'ai eu avec nos vis-à-vis de l'Université depuis.

C'est donc tout naturellement que je me présente devant vous pour prolonger cette aventure afin de faire appliquer notre contrat de travail et défendre vos intérêts en tant que Vice-président à la convention collective. Je vous remercie toutes et tous de votre attention et de votre soutien pour cette élection.



**Syndicat des chargées
et chargés de cours
de l'Université de Montréal**

3060, boul. Édouard-Montpetit, bureau 102
Montréal (Québec) H3T 1J7
514-343-7766
info@scccum.ca

Précision :

Le présent document, dûment rempli et remis dans les délais, permettra au secrétariat du SCCCUM de présenter votre candidature lors des élections qui se tiendront pendant la séance de l'Assemblée générale spéciale du 27 février 2025. Cependant, avant de procéder au scrutin, la présidence d'élections devra obligatoirement vous demander si vous acceptez d'être mis.e en candidature, et vous devrez lui répondre. Si vous ne pouvez être présent.e à la séance, vous devrez avoir déposé à cet effet, avant le début de la séance, une attestation écrite signée de votre main, ou par courriel. Le présent document ne peut servir d'attestation. Le secrétariat du SCCCUM ne pourra en aucune façon être tenu responsable de votre éventuelle incapacité à lui faire parvenir cette attestation à temps.

Lisez attentivement les documents *Description des postes à pourvoir aux élections de l'Assemblée générale spéciale du 27 février 2025* et *Processus électoral du SCCCUM*, disponibles sur le site internet du SCCCUM (<https://scccum.ca>), sous l'onglet *Élections*.